

Ces 8 milliards de hausses d'impôts cachés dans les prévisions budgétaires

Par Laurent Fargues le 05.05.2023 à 09h30

🕒 Lecture 3 min.

ABONNÉS

BOURSE > LE 05/05 À 10H46

CAC 40 +0,34% 7365,87

🔍 RECHERCHER UNE VALEUR

En contradiction avec les annonces du gouvernement, la feuille de route budgétaire de la France envoyée à la Commission européenne ne prévoit pas de baisses d'impôts d'ici 2027. Au contraire, le taux de prélèvements obligatoires augmenterait en 2025, à hauteur de 8 milliards d'euros.

C'est un document aride avec moult tableaux et graphiques. Le programme de stabilité, envoyé, fin avril, par le gouvernement à la Commission européenne, détaille sur près de 90 pages les prévisions économiques et budgétaires de la France jusqu'en 2027. A partir d'hypothèses de croissance et de hausses des prix, le gouvernement en déduit les niveaux de déficit et de dette publique sur les cinq ans à venir. En intégrant chaque année les effets des politiques qu'il compte mener en matière de dépenses publiques et de fiscalité.

Or, surprise, en se plongeant dans ce document, l'économiste François Ecalte a découvert que le gouvernement n'anticipait pas de nouvelles baisses d'impôts d'ici 2027. En contradiction flagrante avec les annonces récentes d'Elisabeth Borne. Les prévisions budgétaires envoyées par la France à Bruxelles n'intègrent ainsi ni les "baisses d'impôts pour les classes moyennes" inscrites sur la feuille de route de la Première ministre le 26 avril, ni la diminution des taxes sur l'héritage, promise par Emmanuel Macron durant la campagne présidentielle.

Pas de gestes fiscaux prévus

"En 2023, le gouvernement prévoit un impact à peu près nul des changements fiscaux sur le taux de prélèvements obligatoires, détaille François Ecalte, fondateur du site spécialisé sur les finances publiques Fipeco. La fin de la suppression de la taxe d'habitation et la diminution de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises seraient compensées par les nouveaux prélèvements sur les super profits des producteurs d'électricité." Tandis qu'en 2024, la fin de la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée aboutirait, elle, à une légère diminution du taux de prélèvement obligatoire.

Mais, en dehors de ces mesures, il n'y a pas d'autres gestes fiscaux prévus. Ou du moins pas de baisse du taux de prélèvements obligatoires. En clair, si le gouvernement veut effectivement baisser les impôts pour les classes moyennes, il devra les compenser par des augmentations de prélèvements obligatoires équivalentes. Pis, les prévisions gouvernementales tablent au contraire sur un alourdissement de la fiscalité en 2025. A cet horizon, le taux de prélèvements obligatoires grimperait à 44,4% de la richesse nationale. Soit une hausse de 0,3 point en un an, équivalente à environ 8 milliards d'euros d'impôts supplémentaires.

Difficile équation budgétaire

"Cette progression du taux de prélèvements obligatoires correspondrait bien à des hausses d'impôts, souligne François Ecalle, dès lors que Bercy anticipe en 2025 une croissance des recettes fiscales égale à la croissance du PIB à législation fiscale inchangée." Les documents budgétaires n'entrent toutefois pas dans le détail des hausses d'impôts potentielles. "Elles pourraient prendre la forme de réductions d'avantages fiscaux et d'une intensification de la lutte contre la fraude, suggère l'économiste, afin d'éviter d'afficher des augmentations pures et dures."

Sur le fond, cet alourdissement de la fiscalité demeure néanmoins très hypothétique. Les programmations budgétaires envoyées par la France à Bruxelles sont en effet revues chaque année et les prévisions de diminution de déficit public rarement atteintes. Reste que ce hiatus entre les récentes annonces du gouvernement -le ministre des Comptes publics Gabriel Attal évoque "un plan Marshall" pour les classes moyennes- et la réalité des chiffres adressés à la Commission européenne éclaire la difficulté de l'équation budgétaire tricolore.

Contactés, les conseillers des ministres Bruno Le Maire (Economie) et Gabriel Attal (Comptes publics) n'ont pas souhaité répondre aux questions de *Challenges*.
